

Usumbura, le 17 Avril 1961.-

SH.200/405/61/MK/K.Th.

Service Hydrologique
B. P. 1576 - Usumbura



No	1029	FBI
D		20 YG
T		C.T.
V		5.

Monsieur l'Administrateur,

Nous nous permettons de rappeler à votre bonne attention notre facture n° 13/61 de janvier 1961.-

Veuillez avoir l'obligeance d'en régler le montant soit 169,-frs. à notre compte n° 151 à la BANQUE D'EMISSION DU RWANDA ET DU BURUNDI à USUMBURA.-

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Territorial, l'assurance de notre considération distinguée.-

pour la place

M. KREUTZ,
CHEF DE BUREAU.

V. BERENFELD,
DIRECTEUR.